

**MARCHÉ DE TRAVAUX N°2017/TX/0066 DANS LE CADRE DE
L'OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GAVOTTE
AVENANT N°1 – MODIFICATIONS DES PRESTATIONS
DES LOTS 14 ET 20
AVENANT N°2 - MODIFICATIONS DES PRESTATIONS
AUX LOTS N°5 / 6 / 12 / 19 ET 21**

La Commune des Pennes Mirabeau s'est engagée dans une opération de requalification du quartier de la Gavotte afin de rénover ou reconstruire les structures existantes (pôle multi-accueil petite enfance, groupe scolaire) et créer de nouveaux équipements (Idéethèque, restaurant intergénérationnel).

Par délibération N°13x16 en date du 28 janvier 2016, le Conseil municipal a approuvé le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux pour l'opération de requalification du projet de requalification du quartier de la Gavotte.

La délibération du conseil municipal du 10 avril 2018 n°39x18 a permis l'ouverture d'une autorisation de programme pour cette opération. Cette délibération a mis au vote les crédits de paiement sur les quatre années d'exercices prévisionnels de l'opération.

Par délibération N°135x18 en date du 29 juin 2018, le Conseil Municipal a autorisé Madame Le Maire à signer le marché de travaux n°2017/TX/0066 pour les lots n°5, 6, 12, 14, 15, 19, 20, 21 et 26 :

Lots	Nom	Nom de l'entreprise	Montant HT tranche ferme	Montant HT tranche conditionnelle	Montant total HT
5	Structure bois / Bardages	RUBNER	2 721 647,70 €	491 692,94 €	3 213 340,64 €
6	Couverture / Étanchéité	Méditerranéenne d'Isolation et d'Étanchéité	592 606,55 €	113 085,23 €	705 691,78 €
12	Plâtrerie / Peinture	SCPA	346 316,17 €	72 151,47 €	418 467,64 €
14	Revêtements durs	AIC BAT	108 025,27 €	24 828,02 €	132 853,29 €
15	Revêtement de sols minces	SCPA	166 979,60 €	32 745,74 €	199 725,34 €
19	Chauffage / Ventilation / Plomberie	RC Climatization	1 505 244,30 €	277 938,62 €	1 783 182,92 €
20	Cuisine	PROVENCE FROID	339 316,00 €	35 284,00 €	374 600,00 €
21	Électricité courants forts et faibles	JP FAUCHE	1 056 907,79 €	192 828,19 €	1 249 735,98 €
26	Espaces verts	ASCO ENVIRONNEMENT	122 758,37 €	32 737,54 €	155 495,91 €
			6 959 801,75 €	1 273 291,75 €	8 233 093,50 €

Par délibération N°48x19 en date du 28/03/2019, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer les avenants n°1 pour les lots suivants :

- 5 CHARPENTE BOIS
- 6 ETANCHEITE²
- 12 PLATRERIE PEINTURE
- 19 CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE
- 21 ELECTRICITE

- Lot 5 RUBNER modification des prestations du marché entraînant une **diminution** du montant global et forfaitaire :

- TF : -13 877,55 € HT soit -0,51 %
- TO : 11 480,63€ HT soit 2,33 %
- TF+TO : -2 396,92 € HT soit -0,07 %
- **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 3 210 943,72 € HT.**

- Lot 6 MIE modification des prestations du marché entraînant une **diminution** du montant global et forfaitaire :

- TF : - 13 000,91 € HT soit -2,19%
- TO : -2 015,47 € HT soit -1,78%
- TF+TO : -15 016,38 € HT soit -2,13 %
- **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 690 675,40 € HT**

- Lot 12 SCPA modification des prestations du marché entraînant une **augmentation** du montant global et forfaitaire :

- TF : 11 012,53 € HT soit 3,18 %
- TO : 9 712,90 € HT soit 13.46%
- TF+TO : 20 725,43 € HT soit 4,95%
- **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 439 193,07 € HT**

- Lot 19 RC CLIM modification des prestations du marché entraînant une **augmentation** du montant global et forfaitaire :

- TF : 23 558,64 € HT soit 1,57%
- TO : 0 € HT soit 0 %
- TF+TO : 23 558,64 € HT soit 1,32 %
- **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 1 806 741,56 € HT**

- Lot 21 FAUCHE modification des prestations du marché entraînant une **augmentation** du montant global et forfaitaire :

- TF 39 475,15 € HT soit 3.73%
- TO : 0 € HT soit 0 %
- TF+TO : 39 475,15 € HT soit 3,16 %
- **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 1 289 211,13 € HT.**

Des modifications de prestations sur la tranche ferme (TF) se sont avérées nécessaires. Ces modifications impactent les lots suivants :

- 5 CHARPENTE BOIS
- 6 ETANCHEITE
- 12 PLATRERIE PEINTURE
- 14 REVETEMENTS DURS
- 19 CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE
- 20 CUISINE
- 21 ELECTRICITE
- 26 ESPACES VERTS

Ces modifications de prestations entraînent des modifications des montants globaux et forfaitaires des lots concernés qui font l'objet d'avenant.

Ils sont listés ci-dessous :

- Lot 5 RUBNER modification des prestations du marché entraînant **augmentation** du montant global et forfaitaire :

○ TF : 86 977,43 € HT soit + 2.71 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 + Avenant N°2 : 3 297 921,15 € HT**

- Lot 6 MIE modification des prestations du marché entraînant **diminution** du montant global et forfaitaire :

○ TF : -14 276,96 € HT soit -2,02 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 + Avenant N°2 : 676 398,54 € HT**

- Lot 12 SCPA modification des prestations du marché entraînant **augmentation** du montant global et forfaitaire :

○ TF : 6 900,00 € HT soit + 1.65 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 + Avenant N°2 : 446 093,07 € HT**

- Lot 14 AIC BAT modification des prestations du marché entraînant **augmentation** du montant global et forfaitaire :

○ TF : 29 535,02 € HT soit + **22.23 %**

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 162 388,31 € HT**

- Lot 19 RC CLIM modification des prestations du marché entraînant **augmentation** du montant global et forfaitaire :

○ TF : 21 501,43 € HT soit + 1.21 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 + Avenant N°2 : 1 828 242,99 € HT**

- Lot 20 PROVENCE FROID modification des prestations du marché entraînant **augmentation** du montant global et forfaitaire :

○ TF : 16 934,00 € HT soit + 4.52 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 391 534 € HT.**

- Lot 21 FAUCHE modification des prestations du marché entraînant **augmentation** du montant global et forfaitaire :

○ TF 47 502,46 € HT soit + 3.68 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 + Avenant N°2 : 1 336 713,59 € HT.**

- Lot 26 ASCO ENVIRONNEMENT modification des prestations du marché entraînant augmentation du montant global et forfaitaire :

○ TF 964,15 HT soit + 0,62 %

○ **Montant du Marché Initial + Avenant N°1 : 156 460,06 € HT**

En application de l'article 20 de l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19, l'avenant au lot 14 n'a pas été soumis à l'avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres.

Par dérogation aux articles L. 1411-6 et L. 1414-4 du code général des collectivités territoriales, les projets d'avenants aux conventions de délégation de service public et aux marchés publics entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % sont dispensés, respectivement, de l'avis préalable de la commission mentionnée à l'article L. 1411-5 du même code et de celui de la commission d'appel d'offres.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé et pris connaissance de la note de synthèse :

- AUTORISE le Maire à signer et à exécuter les avenants

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 2 – M. BATTINI – AMARO

ABSTENTION : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 20 Mai 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA